

Déclaration concernant le point 3 à l'ordre du jour du CSE du 30 mars 2023 : exposé du Président

Suite aux problèmes liés à la réorganisation de la logistique avale au manque de transporteurs routiers, les mois se succèdent et les améliorations ne sont pas toujours visibles pour les clients. Parmi ces clients, il y a les salariés du groupe Stellantis qui toujours, malgré des tarifs de moins en moins attractifs par rapport aux marchés, gardent la fierté d'acheter et de conduire un véhicule du groupe.

Malheureusement, les délais de livraisons ne sont pas respectés et aucune information indiquant une prise en compte du problème n'est fournie au salarié.

Si le salarié ne contacte pas le service VCG, aucune information ne lui est donnée. Quand il le contacte il n'en obtient guère plus, au mieux le lieu de stockage du véhicule mais aucune information sur une éventuelle nouvelle date de livraison.

Les semaines, voir les mois de retards de livraison se cumulent et les salariés qui forcément ont besoin d'un véhicule pour aller travailler, pour organiser leur vie de famille, se retrouvent démunis et en difficulté.

La CFDT vous demande de réagir en mettant en place une organisation spécifique permettant de donner de la visibilité aux salariés qui sont des clients comme les autres.

La CFDT vous demande d'avoir un interlocuteur dédié, sur chaque site, qui puisse répondre aux salariés et lui donner de la visibilité sur une nouvelle date de livraison. Le groupe doit assurer une qualité de relations avec tous ses clients, y compris les salariés du groupe.

La CFDT vous demande également qu'un geste commercial soit accordé aux collaborateurs dont le véhicule est livré avec retard.